

fête de la Science

APPEL À PARTICIPATION

32ÈME ÉDITION DE LA FÊTE DE LA SCIENCE DU 10 AU 27 NOVEMBRE 2023



DATE LIMITE DU DÉPÔT DES CANDIDATURES
LE 30 JUIN 2023

LA FÊTE DE LA SCIENCE : UN ÉVÉNEMENT NATIONAL



Organisée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR) depuis 1991, la fête de la Science se déroule tous les ans au mois de novembre. Cet événement est l'occasion de sensibiliser les publics à la science et à ses enjeux, de favoriser le partage des savoirs entre chercheurs et citoyens, de valoriser le travail de la communauté scientifique et de susciter des vocations chez les jeunes. Des milliers de scientifiques et de passionnés se réunissent pour l'occasion et partagent avec les publics leur enthousiasme pour les sciences, les techniques et les innovations.

De multiples formats de manifestations gratuites permettent de faire vivre les sciences (qu'elles soient techniques, humaines et sociales, littéraires, tertiaires...) à tous les publics dans une approche ludique et festive. C'est l'opportunité pour les acteurs scientifiques de valoriser leurs travaux auprès du grand public et des scolaires. L'objectif est de sensibiliser la société à la culture scientifique et technique.

LA FÊTE DE LA SCIENCE EN NOUVELLE-CALÉDONIE

Quel est le rôle de la coordination territoriale ?

En Nouvelle-Calédonie, la fête de la Science est coordonnée par le CRESICA, Consortium pour la recherche, l'enseignement supérieur et l'innovation en Nouvelle-Calédonie en partenariat avec la Délégation Territoriale à la Recherche et à la Technologie. La coordination territoriale a pour rôle de :

Mobiliser les partenaires locaux et organiser la programmation :

- Mobiliser les porteurs d'événements potentiels (organisation de réunions d'informations, rencontres avec les acteurs, etc.) ; la cellule coordination et gestion de projets du CRESICA est disponible auprès des porteurs d'événements pour répondre à leurs questions et pour les conseiller au sujet de la mise en place et du bon déroulement de leur(s) événement(s) ;
- Organiser la programmation des 17 jours de la fête de la Science afin d'agencer au mieux les événements entre eux ;
- N.B. 1 : Chaque porteur d'événement s'organise pour ses besoins matériels et pour la logistique sur le lieu de son événement ;
- N.B. 2 : Chaque porteur d'événement finance son événement par ses propres moyens.

Faire le lien avec la coordination nationale :

- Sur la base des dossiers déposés sur la plateforme nationale, la coordination nationale réunit le comité de labellisation afin de labelliser les événements, selon les critères définis ;
- Produire et faire remonter au Ministère le bilan annuel de la fête de la Science Nouvelle-Calédonie.

Communiquer autour de la fête de la Science :

- Réaliser des supports de communication pour les porteurs d'événements ;
- Communiquer sur la fête de la Science et diffuser le programme via différents canaux ;
- Assurer les relations médias (permettre à certains porteurs d'événements d'intervenir à la radio, à la TV ou dans la presse) ;
- Organiser l'inauguration de la fête de la Science ;
- N.B. : Le CRESICA communique sur la fête de la Science dans sa globalité pour attirer un maximum de public à s'intéresser aux 17 jours de festivités ; mais chaque porteur d'événement est en charge de sa propre communication pour son ou ses événements.

LA THÉMATIQUE 2023

L'édition 2023 abordera la thématique « **Sport & Science** ».

Nous vous incitons à vous inscrire dans le thème de l'orientation nationale, bien que ce ne soit pas obligatoire.

N.B: merci de ne pas diffuser la thématique.





QUI PEUT ORGANISER UN ÉVÉNEMENT ?

Tout le monde peut participer : entreprises, laboratoires, organismes de recherche, associations, établissements scolaires, collectivités, musées, artistes... **C'est la diversité des porteurs d'événements** qui participe à la richesse et au succès de la fête de la Science !

La fête de la Science s'adresse à **tous les publics, de tous âges** : familles, scolaires, étudiants, seniors, curieux, sceptiques ou passionnés de sciences.

Sous quelle forme participer ?

Toutes les thématiques et les modes de médiation sont les bienvenus. Plusieurs formats d'événements vous sont proposés : **visites de sites** (de laboratoire, de terrain...) , **portes-ouvertes** ; **ateliers, jeux ou parcours scientifiques, conférences, rencontres/débats ou projections de films, expositions ou spectacles**. Cette liste non exhaustive permet d'illustrer toute la richesse d'événements proposés lors de la fête de la Science.

N'hésitez pas à proposer des événements groupés, à intégrer un aspect artistique, Votre événement est là pour faire découvrir la science de manière divertissante et conviviale. Il est également possible de proposer des événements d'envergure comme des **journées thématiques multi-animations ou des festivals des sciences**. La créativité est à l'honneur et le regroupement entre différents organismes pour porter conjointement un projet sera apprécié. Vous pourrez vous rapprocher des chercheurs, des organismes publics ou privés, des associations ou encore des institutions pour proposer un événement en commun. La cellule du CRESICA est à votre disposition pour vous mettre en relation.

OBTENIR LE LABEL FÊTE DE LA SCIENCE

Chaque année, un comité d'experts se réunit pour juger les événements proposés selon un certain nombre de critères. **Un label « fête de la Science »** est ensuite attribué à chaque événement validant les critères, vous permettant ainsi de bénéficier de la communication et de l'accompagnement de votre coordination territoriale. Ce label est nécessaire pour faire officiellement partie de la fête de la Science.

En l'obtenant, votre événement prendra place dans la **programmation**, vous pourrez communiquer à l'aide du kit communication fête de la Science fourni par le CRESICA et bénéficier de la mobilisation des médias autour de la fête de la Science afin d'attirer un large public le jour J.

Les critères pour être labellisé fête de la Science

- Le respect du calendrier : l'événement doit se dérouler entre le **10 et le 27 novembre 2023**.
- La gratuité : vous vous engagez à proposer un événement **gratuit**. Le lieu où est proposé l'événement doit être accessible gratuitement à tous. Il n'est pas possible d'imposer une adhésion payante à une association, par exemple, dans le cadre de votre événement.
- La validation de l'information scientifique : vous vous engagez à garantir **la qualité des informations scientifiques véhiculées**. Si besoin, il est possible de mettre en place un partenariat avec un scientifique expert sur le sujet.
- L'évaluation de votre événement : vous vous engagez à répondre, dans les délais imposés par le dispositif national, à l'enquête de satisfaction des porteurs d'événements et de leurs publics. Les résultats de ces enquêtes sont publiés chaque année. Vous vous engagez également à faire remonter à la coordination territoriale des photos de vos événements en respectant le droit à l'image pour de futurs supports de communication.

-
- L'utilisation des outils de communication mis en place par votre coordination territoriale : vous êtes invités à assurer la communication de votre événement et à utiliser le kit communication de la fête de la Science pour **communiquer auprès de vos publics et relais locaux**. Les logos et visuels vous seront communiqués. Si toutefois vous souhaitez développer une communication particulière et/ou des supports spécifiques, vous devez y faire apparaître que l'événement est labellisé « fête de la Science » et y faire figurer le logo fête de la Science, accompagné du logo du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et de celui du CRESICA.



LES COUPS DE COEUR

Plusieurs événements seront sélectionnés en tant que coups de cœur 2023. Le choix de ces événements se fait sur le caractère ludique, original ou encore innovant de ceux-ci.

Être « coup de cœur » vous fait bénéficier d'une mise en avant dans les médias et sur les différents canaux de communication sur la fête de la Science. Les événements coups de cœur ont également une place spéciale dans le programme, leur permettant de se distinguer et de se faire remarquer auprès du public.

N'hésitez pas à faire preuve d'originalité et à proposer de nouveaux formats pour vos événements 2023 !

PRENEZ DATE !

Le CRESICA organisera une réunion d'information. Cette réunion permettra, entre autres, aux porteurs d'événements de se mettre en relation et d'échanger sur d'éventuels projets communs.

Nouméa (UNC)-mercredi 19 avril matin

Pour toute demande de renseignements,
Merci de contacter la coordination territoriale de
l'événement :

Cellule coordination et gestion de projets du CRESICA

fetedelascience.nouvellecaledonie@recherche.gouv.fr

290.276 (UNC)

260.808 (IRD)

Pour suivre les actualités concernant la fête de la science,
rendez-vous sur:



[La page Facebook du CRESICA](#)



[Le site web du CRESICA](#)